PROGRAMME DE FORMATION

ET DE REUNIONS D'INFORMATIONS - Septembre-Décembre 2017

SEPTEMBRE 2017

Formation – LES PROCEDURES DE PERIL

- **Intervenant(s) :** Morgane MAGNIER, Juriste Adm74
- **Dates et horaires : mercredi 27 septembre 2017 de 14h à 17h**
- **Lieu : ANNECY (Maison des Maires)**
- Accès libre mais inscription obligatoire

Formation limitée à 10 personnes

OCTOBRE 2017

Réunions d'information – L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS DANS LA COMMUNE – QUELLES STRUCTURES, QUELS OUTILS, QUELLES SOLUTIONS ?

- **Intervenant(s) :** Conseil départemental 74 (Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité) et Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie
- **Dates, lieux et horaires :**
  - **Mardi 3 octobre 2017 de 17h30 à 19h30 à BONNEVILLE (Agora)**
  - **Mercredi 4 octobre 2017 de 9h30 à 11h30 à ARCHAMPS (Communauté de Communes du Genevois)**
  - **Jeudi 12 octobre 2017 de 14h30 à 16h30 à PUBLIER (Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance)**
  - **Mardi 17 octobre 2017 de 17h30 à 19h30 à SEYNOD (Cap Périaz)**
- Accès libre mais inscription obligatoire

Suite OCTOBRE 2017

Réunion d'information – PRESENTATION DU ROLE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ET FOCUS SUR L'INCURIE/LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LES SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT

- **Intervenant(s) :** Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes - Délégation Départementale de la Haute Savoie
- **Dates et horaires : jeudi 5 octobre – 17h-20h**
- **Lieu : CRUSEILLES (Communauté de Communes)**
- Accès libre mais inscription obligatoire

NOVEMBRE 2017

Formation – SAVOIR CONDUIRE UN PROJET DANS LA COMMUNE

- **Intervenant(s) :** AGM PRO (Alexandra GRILLET-MORIN) et ACE Formation RH (Martine MANIN)
- **Dates et horaires : mardi 7 novembre 2017,** de 8h30 à 17h
- **Lieu : RUMILLY (Communauté de Communes)**
- **Coût de la formation :** 150 euros/pers. (repas inclus)

Formation limitée à 16 personnes

Formation – BILAN DE MI-MANDAT ET REMOBILISATION DE L'EQUIPE MUNICIPALE/INTERCOMMUNALE

- **Intervenant(s) :** Thomas BREE, expert en stratégie publique, consultant-coach
- **Dates et horaires : mercredi 29 novembre 2017, de 9h à 17h**
- **Lieu : ANNECY (Conseil Départemental, bâtiment Charquet)**
- **Coût de la formation :** 150 euros/pers. (repas inclus)

Formation limitée à 15 personnes

DECEMBRE 2017

Formation – COMMUNIQUER EFFICACEMENT ET GERER TENSIONS ET CONFLITS

- **Intervenant(s) :** AGM PRO (Alexandra GRILLET-MORIN) et ACE Formation RH (Martine MANIN)
- **Dates et horaires : vendredi 1er décembre 2017,** de 8h30 à 17h
- **Lieu : SEYSSEL (salle du conseil de la mairie)**
- **Coût de la formation :** 150 euros/pers. (repas inclus)

Formation limitée à 16 personnes

Formation – LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ACHAT PUBLIC – COMMENT METTRE EN PRATIQUE LES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ?

- **Intervenant(s) :** Eric MEYNET et Perrick SALOME
- **Dates et horaires : mardi 12 décembre 2017,** de 9h à 17h
- **Lieu : REIGNIER-ESERY (salle du conseil)**
- **Coût de la formation :** 100 euros/pers. la journée de formation (repas inclus)

Formation limitée à 15 personnes

Réunion d'information – RENCONTRE 36 000 POUR LE TRI : SPORT ET CULTURE – Une visite du site de l'entreprise Evian Danone sera organisée en début de matinée

- **Intervenant(s) :** Richard QUEMIN, Directeur Régional Centre Est Eco-Emballages – Rencontre animée par Patrice DREVET
- **Dates et horaires : jeudi 14 décembre 2017,** de 9h à 13h
- **Lieu : EVIAN-LES-BAINS**
- **Accès libre** – Un cocktail déjeunatoire sera offert aux participants à l'issue de la rencontre

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION DES ELUS

La loi du 31 mars 2015 portant sur le statut de l'élu a créé un droit individuel à la formation pour certains élus locaux, d'une durée de 20 heures par an, cumulable sur toute l'année du mandat et financé par une cotisation obligatoire de 1% prélevée sur le montant annuel brut des indemnités de fonction des élus concernés. Le DIF élus vise le financement de toutes les formations nécessaires à l'exercice du mandat d'un élu, voire les formations nécessaires à leur réinsertion professionnelle à l'issue de ce mandat. **A noter que le DIF élus ne se substitue pas aux formations proposées par la collectivité et relève d'une démarche personnelle de l'élu.**

Les formations relatives à **l'exercice du mandat** ne sont éligibles au DIF élus que si ces dernières sont dispensées par un **organisme agréé par le ministre de l'intérieur** (**comme l'Association des Maires de Haute-Savoie, qui dispose d'un agrément depuis 1994**).

Retrouvez sur le site www.dif-elus.fr toutes les informations utiles relatives au DIF élus, notamment les imprimés relatifs à la demande de financement, qui doit être adressée au correspondant DIF élus deux mois avant la tenue de la formation concernée.

Adm74
ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE

PARCOURS DE FORMATION - LES ELUS FACE A LA CRISE
8 et 28 novembre et 21 décembre 2017

Les trois modules proposés sont complémentaires mais indépendants

MODULE 1 – METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPERATIONNEL SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

- **Intervenant(s) :** Institut des Risques Majeurs (IRMA) de Grenoble
- **Dates et horaires :** **mercredi 8 novembre 2017,** de 9h à 17h
- **Coût de la formation :** 50 euros/pers. la journée de formation (repas inclus)
- **Programme** :
  - Fondements et contexte règlementaire du Plan Communal de Sauvegarde
  - Organisation départementale des secours
  - Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration
  - Présentation de retours d'expérience

Formation limitée à 30 personnes

MODULE 2 – PILOTER UNE CELLULE DE CRISE

- **Intervenant(s) :** Institut des Risques Majeurs (IRMA) de Grenoble
- **Dates et horaires :** **mardi 28 novembre 2017,** de 9h à 17h
- **Coût de la formation :** 50 euros/pers. la journée de formation (repas inclus)
- **Programme** :
  - Introduction pratique au concept de crise – cas pratiques
  - Piloter, faire fonctionner et coordonner une cellule de crise, les grands principes
  - La communication de crise, les fondamentaux
  - Exercice de simulation sur table et débriefing à chaud associé

Formation limitée à 30 personnes

MODULE 3 – LES ELUS ET LA COMMUNICATION DE CRISE

- **Intervenant(s) :** Institut des Risques Majeurs (IRMA) de Grenoble
- **Dates et horaires :** **jeudi 21 décembre 2017,** de 9h à 17h
- **Lieu :**
- **Coût de la formation :** 100 euros/pers. la journée de formation (repas inclus)
- Programme :
  - Principes de la communication de crise
  - Stratégie et communication de crise
  - Les outils de communication
  - MSGU et communication de crise

Formation limitée à 15 personnes

Toutes les formations auront lieu à LA ROCHE-SUR-FORON (Maison d'accueil des Sœurs de la Charité).